



COMMUNE D'AUGERVILLE-LA-RIVIÈRE

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS PRISES - CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023

Le neuf juin deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AUGERVILLE-LA-RIVIÈRE, légalement convoqué le 03 juin 2023, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Olivier CITRON, Maire.

Présents : Mesdames Virginie RIVES, Marie-Frédérique BELOEIL, Gwenaëlle RENAUDIE et Élodie GAMBART.

Messieurs Olivier CITRON, Didier EUVRARD, Mickaël NOUZIER et Stéphane HLUBOVIC.

Absents excusés : Mme Gloria SEQUEIRA et M. Pierre-Yves HURFIN

Secrétaire de Séance : Madame Virginie RIVES.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application des articles L.5211-1 et L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SÉNATORIALES – Élection des Délégués,

Le Conseil Municipal vote le délégué titulaire et les 3 délégués suppléants.

2023_15 DESIGNATION D'UN REFERENT DEONTOLOGUE

Le Conseil Municipal dit que l'assemblée délibérante n'est pas en capacité de désigner un référent déontologue dont l'expérience et les compétences permettraient de répondre aux interrogations des élus sur le respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local avant le 1^{er} juin 2023 mais s'y engage dans les meilleurs délais.

La séance est levée à 20h01.

Le Secrétaire,
Virginie RIVES.



Le Maire,
Olivier CITRON.